Demande d'aménagements d'examen pour 2022-2023

publié le 03/03/2022 - mis à jour le 02/09/2022

Veuillez trouver ci-dessous un courrier de M. JOURNAULT, Principal, concernant les demandes d'aménagement d'examen pour l'année prochaine (dossier à retirer au secrétariat).

Si vous souhaitez solliciter une demande d'aménagements d'examen pour votre enfant, merci de bien vouloir ***déposer votre demande au secrétariat au plus tard le 19 mars*** .

Document joint

courrier_amenagements_d_examen (PDF de 167.1 ko)

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.